

## Périodes Historiques :

### 1. Synthèse de la 3ème période, XVIIe et XVIIIe siècles

Le XVIIe siècle en France est souvent associé au règne de **Louis XIV**, également connu sous le nom de « **Roi-Soleil** ». C'est une période de grandeur culturelle, politique et artistique. Sur le plan culturel, le classicisme est prédominant avec des écrivains comme Molière, Racine et La Fontaine. Louis XIV a favorisé les arts et a établi la puissance de **la monarchie absolue**.

Le XVIIe siècle en France est marqué par des conflits politico-religieux, dont la plus notable est **la fin des guerres de religion avec l'Édit de Nantes en 1598**, qui a accordé une certaine **tolérance** religieuse entre catholiques et protestants. Cependant, le règne de Louis XIV a été marqué par une politique centralisatrice qui a affaibli les institutions protestantes.

Le XVIIIe siècle, quant à lui, est marqué par **le mouvement des Lumières**, une période de **rationalisme, de critique sociale et de défense des droits de l'homme**. Des philosophes comme Voltaire, Rousseau et Montesquieu ont influencé la pensée de l'époque. La littérature, la philosophie et les idées progressent, contribuant à **façonner les fondements de la Révolution française à la fin du siècle**.

Au XVIIIe siècle, le contexte politico-religieux est influencé par les idées des Lumières, qui remettent en question l'autorité religieuse et politique. **Les philosophes des Lumières plaident en faveur de la tolérance religieuse, de la séparation de l'Église et de l'État, et critiquent souvent les abus de pouvoir de l'Église catholique et de la monarchie**. Ces idées ont contribué à la sécularisation progressive de la société française et ont préparé le terrain pour les changements à venir, y compris la Révolution française.

### 2. Le Siècle des Lumières

Le « **Siècle des Lumières** » est une **période intellectuelle et culturelle du XVIIIe siècle, principalement en Europe, caractérisée par un fort engagement envers la raison, la science, la tolérance, et la promotion des idées progressistes**. Les penseurs des Lumières ont remis en question les traditions, les autorités

religieuses et politiques, cherchant à **promouvoir la connaissance, la liberté individuelle et l'égalité**. Cette époque a donné naissance à des idées influentes dans les domaines de la philosophie, de la politique, de la littérature et des sciences, **contribuant ainsi à façonner les fondements de la société moderne**.

Le Siècle des Lumières a été marqué par la pensée de nombreux intellectuels influents. Parmi les penseurs les plus notables, on peut citer :

1. **Voltaire (1694-1778)** : Écrivain, philosophe et défenseur de la liberté d'expression, Voltaire a joué un rôle central dans la diffusion des idées des Lumières.
2. **Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)** : Philosophe suisse-français, Rousseau a contribué à la pensée politique avec son ouvrage « Le Contrat social » et à la réflexion sur l'éducation avec « Émile ».
3. **Montesquieu (1689-1755)** : Juriste et philosophe politique, Montesquieu a élaboré la théorie de la séparation des pouvoirs, une idée fondamentale pour les systèmes politiques modernes.
4. **Denis Diderot (1713-1784)** : Écrivain et philosophe, Diderot a été le principal éditeur de l'Encyclopédie, une œuvre majeure qui rassemblait et diffusait les connaissances de l'époque.

Ces penseurs ont contribué de manière significative à façonner les idées et les valeurs du Siècle des Lumières.

### 3. La Tolérance

Définitions :

- En général, la **tolérance**, du latin *tolerare* (supporter) et *tolerantia* (endurance, patience, résignation), désigne la capacité à permettre ce que l'on désapprouve, c'est-à-dire ce que l'on devrait normalement refuser. En construction ou en dessin par exemple, on dit qu'on peut *tolérer* une certaine marge d'erreur.

Au sens moral, la tolérance est la vertu qui porte à respecter ce que l'on n'accepterait pas spontanément, par exemple lorsque cela va à l'encontre de ses propres convictions. C'est aussi la vertu qui porte à se montrer vigilant tant envers l'intolérance qu'envers l'intolérable<sup>1</sup>. La vertu de tolérance est acceptée comme une valeur de morale sociale.

Toute liberté ou tout droit implique nécessairement, pour s'exercer complètement, un devoir de tolérance.

-La tolérance peut être définie **comme la capacité d'accepter et de respecter les opinions, les croyances, les pratiques, ou les comportements d'autrui**, même s'ils diffèrent des siens propres. C'est la disposition à **reconnaître et à respecter la diversité**, à permettre la coexistence pacifique des idées et des personnes, même en l'absence d'approbation ou d'adhésion personnelle. La tolérance implique souvent une attitude ouverte, compréhensive, et respectueuse envers les différences culturelles, religieuses, politiques, ou sociales. Elle joue un rôle crucial dans la promotion de la paix, de la compréhension mutuelle, et de la cohabitation harmonieuse au sein de sociétés diversifiées.